



Accident avec la voiture d'un ami + alcool

Par **yaclah**, le **20/10/2014** à **20:09**

Bonjour,

Voilà mon problème, un ami m'a prêté sa voiture pour rentrer de soirée, j'étais donc alcoolisé. J'ai alors eu un accident, matériel seulement, c'est à dire que je suis rentré dans 3 véhicules. la police est donc intervenu et m'a conduit au poste

J'aimerais savoir comment l'assurance de mon ami va gérer le sinistre ? J'ai cru comprendre que la responsabilité civile, obligatoire quelque soit le contrat, devrait prendre en charge le remboursement/les frais de réparations des voitures accidentés sauf celle de mon ami, est ce le cas ? Si non comment cela va se passer ? Vais je devoir rembourser l'ensemble des frais ?

Merci

Par **janus2fr**, le **20/10/2014** à **20:12**

Bonjour,

Au mieux, effectivement, l'assurance couvrira les dégâts des tiers, mais elle se retournera ensuite contre le titulaire du contrat pour être remboursée.

Au pire, elle refusera toute couverture, comme si le véhicule n'était pas assuré.